

BIENVENUE CHEZ NOUS !

Politique de remboursement

- Les motifs de remboursement suivants sont permis avec preuve écrite à l'appui:
- **raison médicale** - **déménagement à plus de 25 Km** - **changement d'horaire de travail / vacances.**
- Toute demande de remboursement doit être présentée par écrit au service à la clientèle situé au Collège de Bois-de-Boulogne. Le traitement débutera au moment de la réception de la demande.
- Aucun remboursement ne sera accordé, peu importe le motif, pour des journées d'absence au cours d'un séjour.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour un programme déjà débuté.
- La demande de remboursement ou de changement doit être faite au plus tard le mercredi midi précédant le séjour au camp.
- Des frais administratifs de 25\$ par enfant seront retenus pour une annulation faite, au plus tard le 31 mai, pour tous les programmes.
- À partir du 1^{er} juin, des frais de base de 25\$ par enfant, plus 10\$ par programme seront retenus pour une annulation.
- Des frais de 5\$ seront facturés pour tous changements de programme à l'intérieur ou non du même séjour.
- Dans le cas d'une annulation de programme par le camp, le remboursement de l'inscription est alors complet.
- Les pièces justificatives doivent être remises au camp dans les trente (30) jours suivant la demande de remboursement ou de note de crédit.
- Mesure particulière : Les étudiants, inscrits au camp de jour, qui doivent suivre des cours d'été pour réussir leur année scolaire, peuvent bénéficier d'un changement de programme (sans frais, selon les disponibilités) ou d'une note de crédit. Aucun remboursement ne sera accordé.
- La Corporation Éducentre de Bois-de-Boulogne peut accorder un remboursement sous forme de note de crédit perpétuelle sur tous ses services, ou encore par chèque moyennant le paiement des frais administratifs en vigueur.

Règlements au Camp de jour Bois-de-Boulogne

Comportement

Tous les types de comportement violent sont proscrits au Camp de jour Bois-de-Boulogne. Les menaces, l'intimidation, le harcèlement, la violence physique, le vandalisme et le vol entraîneront un retrait immédiat du groupe et peuvent entraîner une expulsion du camp.

Campeurs

Tous les campeurs doivent être capables d'aller seuls aux toilettes.

Effets personnels

Le camp n'assume pas la responsabilité des effets personnels perdus ou volés. Le camp s'assure cependant de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de prévenir cette situation tout en comptant sur la collaboration du participant et du parent. Le camp n'assume en aucun cas la responsabilité d'effets personnels de valeur qui seraient apportés au camp. Nous interdisons aussi aux participants d'apporter des appareils électroniques et des articles à échanger au camp. Les téléavertisseurs, téléphones cellulaires et jeux électroniques de toutes sortes sont interdits au camp de jour et au service de garde. Nous vous demandons de les laisser à la maison.

Sorties

Durant le séjour, des sorties à l'extérieur du site de camp (ex.: parc) peuvent avoir lieu, sans préavis. Ces sites possèdent des infrastructures d'accueil adéquates et sécuritaires et les déplacements se font à pied, de manière contrôlée.

Journées de sorties

La journée de sortie est le mercredi sauf en cas d'avis contraire. En cas de pluie et/ou d'annulation, elle sera reportée au jeudi, beau temps, mauvais temps. Il est très important d'être sur le site la journée de la sortie pour 8h45. Nous ne pourrions pas attendre les retardataires. Les sorties peuvent être modifiées ou annulées sans préavis.

Absence

Il est important de prévenir l'administration du CAMP DE JOUR BOIS-DE-BOULOGNE le plus tôt possible pour l'informer de l'absence de votre enfant en composant le **(514) 332-3011** et en choisissant l'option correspondant au site de votre enfant.

Services offerts:

- Le camp assure l'encadrement du participant de 7h à 18h pendant toute la durée de son séjour au camp.
- Le service de garde est offert gratuitement de 7h à 9h et de 16h à 18h. Au delà de 18h, les frais supplémentaires sont de 5\$/15 minutes de retard et payables en argent comptant à l'animateur en charge.
- Le camp fournit le matériel et l'équipement nécessaires à la tenue de la plupart de ses activités. Vous référer au dépliant pour plus d'information.

Adresse des sites de camps :

Collège de Bois-de-Boulogne
10 500 av. de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec H4N 1L4

Acadé-Kicks
9850 Tolhurst
suite 201, Montréal

École Les Trois-Soleils
1295, chemin du bord de l'eau
Sainte-Dorothée, Laval, Québec

École Paul-Comtois
1701, rue Lucerne
Vimont, Laval, Québec